



**Camp Éclaireuses Éclaireurs De France  
2015 – Montflours (53)**



**Groupe Montaigne  
Louveteaux (8-11 ans) / Éclés (11-15 ans)**



**du lundi 6 au vendredi 26 juillet 2015**

**Prix : 550 €**



Avant propos

Dans ce dossier vous trouverez :

- Les pages d'inscriptions,
- Fiche sanitaire de liaison à remplir
- Autorisation d'explo : à remplir uniquement pour les éclés ( + de 11 ans)
- La liste des affaires à emporter,
- Une liste des aides financières au départ en camp, ainsi que les différentes dates de mobilisation.

Pour que tous les enfants puissent partir, le groupe propose des solutions d'entre-aide financière (prise en charge partielle et étalement des paiements).

**Renseignements sur le camp : Fanch - 06.68.02.24.23**

**Inscriptions : Olivier, Trésorier Groupe Montaigne – centre Savary, 2 bd Louis Volclair– 35200 RENNES - [tresorier.eedf.montaigne@gmail.com](mailto:tresorier.eedf.montaigne@gmail.com)**

**Informations sur les aides financières CAF et CCAS : Christine, Permanence EEDF - 02.99.51.07.51 - [christine.busnel@eedf.asso.fr](mailto:christine.busnel@eedf.asso.fr)**

## **Réunion parents : Présentation du camp**

### **Le mercredi 3 juin à 19h à la Permanence**

***Nous avons besoin que les parents se mobilisent pour :***

- monter le camp : c'est le pré-camp des 2, 3, 4 et 5 juillet
- démonter le camp : démontage les 25 & 26 juillet
- ranger le matériel au retour du camp : le 26 juillet

**Merci ! Votre participation est essentielle au bon fonctionnement des activités et vient compléter harmonieusement et justement l'engagement bénévole des Respon's.**

## LE TEST NAUTIQUE EST NÉCESSAIRE

Nous vous demandons de faire passer ce test (gratuitement, dans une piscine, avec un maître-nageur) à votre enfant, avant le camp, pour permettre des activités éventuelles sur le camp telles que radeau, kayak...

Le test consiste pour l'enfant ou le jeune à :

1. effectuer un saut dans l'eau ;
2. réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
3. réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
4. nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
5. franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

## DOSSIER À RETOURNER POUR LE 12 JUIN

- Fiche d'inscription
  - Fiche sanitaire de liaison
  - photocopie de la carte vitale et de l'attestation de la sécurité sociale
  - Test nautique
  - Autorisation d'explo (pour les + de 11 ans)
  - Les aides au départ en vacances
  - Le règlement (plusieurs chèques possible, chèques vacances acceptés)
- (Pour les non-adhérents aux EEDF : prévoir 86 € d'adhésion annuelle)**

**ATTENTION** : L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'après réception du dossier **complet**

# INSCRIPTION

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  Père  Mère  Tuteur

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

N° tél. : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

N° tél. Portable : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

Adresse mail \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : |\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

N° CAF/MSA : \_\_\_\_\_ Nom de la CAF/MSA : \_\_\_\_\_

Autorise mon enfant (NOM et PRENOM) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Carte EEDF : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|

A participer au camp organisé par les EEDF, groupe Rennes Montaigne

Du 6 juillet au 26 juillet 2015 à la Ferme de la Goronnière à Montflours en Mayenne

J'AUTORISE LE CORPS MÉDICAL À PRATIQUER, EN CAS D'URGENCE, TOUTE INTERVENTION CHIRURGICALE NÉCESSITÉE PAR SON ÉTAT ET JE M'ENGAGE À REMBOURSER À L'ORGANISATEUR LES FRAIS OCCASIONNÉS.

Je verse ce jour la somme de :

- 550 € \* à l'ordre des EEDF-Montaigne **.(Merci d'inscrire au dos du chèque le prénom de l'enfant)**

\* (une réduction de 20 € est accordée dès le 2ème enfant inscrit)

Vous avez la possibilité de régler ce solde en plusieurs mensualités.

**Date limite du dépôt du dossier le 12 juin 2015.**

Merci de joindre vos chèques avec la date d'encaissement souhaitée au dos.

Date : |\_|\_|\_| |\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|\_| Signature :

# PARTICIPATION À L'ORGANISATION

## Les parents au cœur du projet

Parce qu'aux éclaireurs, c'est ensemble (enfants, parents, responsables d'animation) que nous construisons le projet ;

Parce que vous êtes des acteurs principaux ;

Parce que **nous avons besoin de vous** :

Nous faisons un appel à toutes les bonnes volontés désireuses de partager le projet de l'association quelques jours.

**Nous recherchons une équipe de parents, pour nous aider dans la l'installation du camp et pour aider à l'intendance (et cuisine des louveteaux)**

**Il n'est pas nécessaire que votre enfant soit participant au camp.**

Souhaite participer au camp et me rendre disponible, à l'intendance, courses, cuisine, lingerie, ... aux dates suivantes :

			Jeudi 2	Ven 3	Sam 4	Dim 5
Lun 6	Mar 7	Mer 8	Jeu 9	Ven 10	Sam 11	Dim 12
Lun 13	Mar 14	Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Sam 18	Dim 19
Lun 20	Mar 21	Mer 22	Jeu 23	Ven 24	Sam 25	Dim 26

Pour toute question sur l'organisation contactez Fañch au 06.68.02.24.23

Si vous êtes disponibles, venez à la réunion parents du mercredi 3 juin 2015 à 19h à la permanence au centre Alain Savary, 2 bd Louis Volclair à Rennes



## PRÉSENTATION DU LIEU



### L'aventure Louveteaux et Eclés en Mayenne

Cette année, nous les louveteaux et les éclés Montaigne s'installeront chez les Radis&Co, ferme collective implantée depuis 2011 sur le lieu-dit « La Goronnière » à Montflours

en Mayenne. Le lieu - ferme paysanne bio dans un superbe environnement rural Et fluvial (on est à coté de la rivière la Mayenne, avec ses écluses et ses chemins de halage) - va être, en lui même une grande partie du projet avec des ballades, des cabanes, le soin aux animaux, des découvertes et des débats, des grands jeux, des constructions, du vélo, approvisionnement à la ferme en pain, légumes, produits laitiers... Nous souhaitons aussi que ce camp aide les Radis&Co de différentes manières qui restent à construire avec eux..

Pourquoi un camp des éclés et un camp des louveteaux sur la même ferme ?

Et bien, elle est suffisamment grande pour que chaque branche ait ses espaces dédiés, sans se gêner, et la mutualisation de la logistique, de l'intendance est une facilité sur laquelle on ne crache pas pour se donner encore plus de temps et d'énergie pour le reste.

**Rejoignez l'aventure !**

Adresse du lieu de camp :

**Camp EEDF Montaigne**

**c/o Radis & Co**

**La Goronnière**

**53240 Montflours**

# LA VIE QUOTIDIENNE

Aux éclaireurs les animateurs s'appellent des responsables d'animation, ou de manière plus courte des « respons' ». Ce n'est pas simplement pour affirmer une différence. Ils ont toute l'année, mission à bâtir des projets destinés aux enfants et aux jeunes, de faire vivre les grandes idées qui nous animent et de se former en conséquence. Soucieux de préserver les relations créées toute l'année avec les enfants, l'encadrement des camps est assurée principalement par des responsables ayant animé les groupes toute l'année EEDF.



## Transport

Nous ferons le voyage aller-retour en car .

sont âgés, plus leur participation est importante dans la préparation des repas. Toute situation d'apprentissage implique un accompagnement. Le moment du repas est un temps où les échanges au sein d'une petite équipe sont privilégiés. Les responsables mangent avec les enfants, ne les obligent pas à manger mais les incitent à goûter à tout. L'association privilégie l'approvisionnement en produits BIO ; produits de la ferme et groupement « Manger Bio 53 » . Merci ne pas envoyer de bonbons. Suffisamment de plaisirs sucrés sont prévus sur le camp.



## Hébergement

Dès le plus jeune âge, nous apprenons à l'enfant à camper dans de bonnes conditions.

**Couchage :** Il se fait sous tente de patrouilles (canadiennes) de 6/7 places (couchage non mixte).

**Repas :** Ils se feront à l'extérieur ou sous une grande tente en cas de mauvais temps.

Des tentes sont prévues pour stocker le matériel et ranger les vêtements.

**Les douches :** les éclaireurs utiliseront les douches solaires, l'occasion de vivre pleinement nos valeurs.

Des temps de douches et de toilette sont aménagés chaque jour pour répondre aux **besoins d'hygiène** et de propreté des garçons et des filles. L'association fournit tous les produits d'hygiène, shampoing compris, pour garantir l'utilisation de produits bio-dégradables.

## Les toilettes sèches :

Le camp sera équipé de toilettes sèches.



## Le courrier

Vous disposerez d'un numéro de téléphone d'urgence, cependant, nous ne souhaitons pas que les enfants reçoivent d'appels privés, car le « contre coup » est souvent difficile. Nous privilégions le contact courrier et nous nous engageons à ce que vous receviez 2 à 3 lettres de votre enfant.

**Merci de lui envoyer des courriers régulièrement.**

**Merci de NE PAS envoyer de colis,** gardez vos surprises pour le retour en famille.

## Repas Alimentation



Les respons' aidé par des parents sont chargés de gérer l'intendance. Ils s'assurent de l'approvisionnement du camp, gèrent les menus, les stocks et s'adaptent aux conditions météorologiques et aux activités. Pour la cuisine, les responsables tourneront.

Aux EEDF, plus les enfants



## Affaires personnelles et vêtements

Un soin particulier est apporté à la gestion du linge des participants.

Une lingerie est organisée par les responsables et les parents chargés du lavage, du séchage et du rangement.

Chaque éclaireur dispose d'une caisse pour ranger ses affaires personnelles.

## Réglementation

Toutes nos activités sont réglementées par la législation en vigueur propre aux associations de scoutisme agréées et reconnues par le ministère de la jeunesse et des sports (tous nos camps font l'objet d'une déclaration préalable auprès des services de l'état).



## Sécurité Infirmierie

Le camp est équipé d'un téléphone portable.

Une infirmerie gérée par un responsable formé PSC1 permet d'assurer le suivi des petits bobos. Pour les soins nécessitant une intervention qualifiée, **un médecin de proximité** est prévu.

**Nous souhaitons que la fiche sanitaire soit remplie le mieux possible par vos soins.**

Elle est **confidentielle** et indispensable pour faire le lien avec un médecin sur place.

Elle délivre des informations nécessaires pour toute hospitalisation éventuelle et nous renseigne sur les traitements, régimes qui peuvent être suivis par l'enfant.

Dans la plupart des situations, nous assurons l'avance des frais engagés. Nous vous adressons dès le retour le document de sécurité sociale pour votre caisse primaire d'assurance maladie.

Dans tous les cas dès lors que l'enfant est victime d'un problème de santé sérieux, la famille est prévenue par la direction du camp.



## Argent de poche

Louveteaux (8-11ans) : il n'y a pas besoin de leur donner d'argent de poche. Nous ne côtoierons pas d'espaces marchands ! Et nous voulons éviter tout problème (vol, jalousie) avec l'argent.

Eclés (11-15ans) : Nous vous demandons de ne pas leur donner plus de 15€ d'argent de poche.

Des cartes postales seront fournies par le camp.



## Anniversaire

Les anniversaires seront fêtés pendant le camp.

## LISTE DES VÊTEMENTS ET OBJETS À EMPORTER AU CAMP

Légende :

X = conseillé    0 = Obligatoire    ? = à voir avec l'enfant

CONSEIL À LIRE	VÊTEMENTS ET OBJETS À EMPORTER	QUANTITÉ SOUHAITABLE		POINTAGE MAISON	POINTAGE RETOUR
	Tee-shirts	6	0		
	Pull chaud ou fourrure polaire	2	0		
	Jogging	1 - 2	0		
	Pantalon	2 - 3	0		
	Shorts	3	0		
	Slip/culotte	7	0		
1	Maillot de bain	1	0		
2	Chaussettes en coton	6	0		
	Pyjama	2	0		
	Ciré ou anorak ou coupe vent imperméable	1	0		
	Trousse de toilette complète	1	0		
	gant de toilette	1 - 2	X		
	Serviette de toilette	2	0		
	Drap de bain assez grand	1	0		
	brosse à linge	1	0		
3	<b>CHAUSSURES DE MARCHÉ OU MONTANTES</b>	1 paire	0		
	Bottes si besoin	1 paire	X		
	Tennis ou baskets et/ou sandales	1 paire	0		
4	<b>CHAPEAU OU CASQUETTE</b>	2	0		
	Lunettes de soleil		X		
	Mouchoirs tissus et/ou papier	4/5 paquets	0		
	Serviettes de table	2	0		
	Torchons de vaisselle	2	0		
	Sac à linge sale en tissu	1	0		
5	Matelas mousse	1	0		
6	<b>SAC DE COUCHAGE CHAUD</b>	1	0		
7	Sac drap de protection du duvet (sac à viande)	1	X		
8	<b>SAC À DOS DE 60 LITRES</b>	1	0		
	Sac à dos plus petit		0		
	<b>Gourde</b>	1	0		
9	<b>Jeu de gamelles alu / couverts / bol+sac (rangement) + couteau</b>	1	0		
	Lampe de poche + piles neuves	1	0		
10	Papier à lettre + enveloppes + crayon		X		
11	Nounours ou « doudou »	1	?		
12	Vélo	1	X		

**LE SAVON, SHAMPOING ET DENTIFRICE BIO SONT FOURNIS PAR LE GROUPE**

**PRODUITS BIO ANTI POUX AUSSI !**

**PENSEZ À VÉRIFIER LES TÊTES AVANT LE DÉPART !!!**

**CONSEILS PRATIQUES POUR LES ECLES & LES LOUVETEAUX**

- 1 Maillot de bain : Si nous allons à la piscine, le caleçon sera interdit. Donc prenez aussi un maillot de bain.
- 2 Chaussettes : Eviter les matières synthétiques (coton de préférence) et préférer les chaussettes de couleur, les blanches sont beaucoup plus salissantes et très répandues.
- 3 Chaussures de marche : Les chaussures doivent surtout prendre la cheville et être crantées pour éviter les dérapages ! Préférer des chaussures étanches.
- 4 Chapeau ou casquette : **OBLIGATOIRE**, bien le ou la marquer du prénom de l'enfant. Nous conseillons d'apporter des lunettes de soleil, permettant de se protéger les yeux, surtout lors des randonnées. Un stick à lèvres est également très important pour se protéger du soleil.
- 5 Matelas mousse : Petit tapis de sol + isolation que l'on trouve en grande surface ou en magasin de sport, (environ 4 euros) Obligatoire pour l'isolation du froid.
- 6 Sac de couchage : à l'achat, attention aux températures minimales indiquées. Difficile de trouver un duvet de qualité moyenne à moins de 45 euros – prendre tout de suite une taille adulte, un duvet est fait pour durer.
- 7 Sac à viande : permet de protéger le duvet, (pipi au lit) et de gagner quelques degrés de protection contre le froid. L'idéal est de le faire soi-même (en drap de coton) ou d'en trouver un en fourrure polaire légère.
- 8 Sac à dos : Pour les louveteaux, minimum 40 litres, pour les éclés environ 60-70 litres.
- 9 Gamelle : **Obligatoire !** Nous l'utilisons pendant trois semaines. Prévoir en plus un verre en plastique et un **couteau** style opinel ou suisse. Néanmoins un petit couteau adapté à l'âge des enfants est indispensable.
- 10 Courrier : Préparer les enveloppes timbrées au nom des destinataires + papier à lettre (mais nous fournirons aussi des cartes postales)
- 11 Nounours/doudou : Voir avec l'enfant avant le départ.
- 12 Vélo : La région (chemin de halage) étant très propice au vélo, nous souhaitons que les éclés aient tous un vélo. Pour le louveteau, ils ne sont pas obligatoires mais fortement conseillé. Nous organiserons un transport en camion des tous les vélos, au départ de la permanence au centre Alain Savary

**Nous déclinons toute responsabilité quant à la perte ou le vol d'objets de valeur.**

**Nous ne souhaitons pas que les enfants apportent de téléphones portables, smartphones, jeux vidéo, MP3 et autres appareils électroniques.**

**Des appareils photos seront présents sur le camp (ceux des respons') pour garder des souvenirs collectifs.**

Tous les vêtements et objets à emporter sont à marquer au nom et prénom de l'enfant (étiquettes cousues de préférence)

**Chaque enfant possédera un double de cette liste sur le camp**

**Enfin, merci de faire le sac avec les enfants**



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION  
SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



POLE ÉGALITÉ DES CHANCES  
DIRECTION ENFANCE JEUNESSE SPORTS

## FICHE SANITAIRE de LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL (à transmettre sous enveloppe cachetée)

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE :  M  F

DATES ET LIEU DU SEJOUR : la Goronnière, Montflours (53) 6 au 26 juillet 2015

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour du mineur (arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles) ; elle évite de vous démunir de son carnet de santé et vous sera rendue à la fin du séjour.

### 1- VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

### 2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR :

Poids :                      Kg                      Taille :                      m  
(informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.



## Camp EEDF Eclés Montaigne, juillet 2015 Montflours (53)

**L'EXPLO** (uniquement pour la branche « éclés » des 11-15 ans)

L'exploration consiste, pour de petits groupes de jeunes, un équipage (6 ou 7 jeunes), à partir pour de courtes périodes et sans encadrement en dehors du lieu principal du camp, pour réaliser un projet à caractère éducatif.

**Elle permet aux jeunes de vivre une réelle expérience de l'aventure et de l'autogestion**, où chacun au sein d'une petite équipe assure une responsabilité clairement définie. Pendant le camp, chaque jeune a reçu une formation en lien avec sa responsabilité (infirmier, trésorier, intendant, responsable du matériel, coordinateur, etc.) avec un animateur. Elle permet ainsi de mettre en application les compétences acquises avant et pendant le camp, et répond à des objectifs pédagogiques précis.

**L'exploration est, bien entendu, organisée en réunissant toutes les conditions de sécurité pour les participants.** Pour ce faire, cette activité respecte les règles suivantes fixées par nous mêmes, le Scoutisme Français et en lien avec les instructions N°03-020\*, de janvier 2003, du ministère de la Jeunesse et des Sports :

Tous les jeunes ont 11 ans ou plus.

L'exploration ne peut dépasser 3 nuits (*dans les faits, généralement 1 à 2 nuits seulement*).

Chaque équipage est assuré de ses moyens d'hébergement et d'alimentation avant le départ et reçoit une somme d'argent en conséquence.

L'autorisation de départ est donnée par le responsable de camp ou l'un de ses adjoints après avoir approuvé les conditions de préparation d'organisation et de déroulement de cette activité, en particulier l'itinéraire, les lieux de couchage et les repas prévus.

Un membre de l'équipe d'encadrement peut être joint à tout moment et est disponible pour intervenir si nécessaire auprès d'un groupe d'exploration.

Nous pensons organiser une explo durant le camp si toutes les conditions sont réunies (autonomie des équipages, responsabilisation des Eclés, lieux d'accueil et itinéraires...). A défaut, l'explo sera remplacée par une autre activité. Nous vous remercions de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe à rendre au plus tard au départ.

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

atteste avoir pris connaissance des modalités d'exercice de l'exploration mise en place avec les Eclaireuses et Eclaireurs de France pendant ce camp de scoutisme et autorise mon enfant :

\_\_\_\_\_ à y participer (s'il a plus de 11 ans).

Date : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature :

## AIDES POSSIBLES AUX FAMILLES POUR LES SEJOURS DE VACANCES

**CAF « CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES »** COURS DES ALLIÉS À RENNES – 0810 25 35 10

AIDES CAF ANNEE 2015

Qui peut bénéficier de l'aide ?

Les enfants doivent être âgés de 3 ans à moins de 18 ans.

La durée du séjour est 5 jours minimum et 15 jours maximum (pris en charge par la CAF, le séjour peut durer plus longtemps).

Le quotient familial est inférieur ou égal à 600€.

Le quotient familial est inférieur ou égal à 900€ pour les enfants en situation de handicap percevant l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Les séjours se déroulent uniquement pendant les vacances scolaires.

Les séjours s'effectuent uniquement dans les structures conventionnées avec la Caf d'Ille-et-Vilaine.

Les versements aux organisateurs de séjours sont effectués par VACAF.

Aides aux vacances (AVEL)

Quotient Familial	Pourcentage de prise en charge	Plafond de l'aide par enfant et par an dans la limite de 15 jours
Inférieur à 300€	70% du coût du séjour	560 €
De 300€ à 600€	50% du coût du séjour	400 €
Enfant en situation de handicap percevant l'AEEH Quotient familial inférieur à 900€	70% du cout du séjour	900 €

Les familles potentiellement bénéficiaires de l'AVEL seront informées par courrier aux environs du 15 février 2015 par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine.

Les enfants de Rennes peuvent bénéficier d'un aide supplémentaire du CCAS, dossier à retirer à la permanence des Eclaireuses Eclaireurs de France de Rennes.

Pour ces aides, merci de prendre contact avec Christine Busnel, 02.99.51.07.51, à la permanence de Rennes au Centre Alain Savary, 2 Boulevard Louis Volclair, 35200 RENNES.

### Autres infos / aides :

Le CCAS de votre commune  
MSA, Mutualité sociale agricole  
Comités d'entreprise  
Chèques vacances ...